



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

## **Procès-verbal**

**de l'Assemblée**

**Le jeudi 21 mars 2019 — N° 23**

**Président de l'Assemblée nationale :  
M. François Paradis**

---



La séance est ouverte à 9 h 40.

\_\_\_\_\_

## **AFFAIRES COURANTES**

### **Déclarations de députés**

M. Campeau (Bourget) fait une déclaration afin de souligner le départ à la retraite de Mme Mireille Giroux, directrice générale de l'organisme Mercier-Ouest Quartier en santé.

\_\_\_\_\_

Mme Gaudreault (Hull) fait une déclaration afin de souligner le 20<sup>e</sup> anniversaire de la Maison Mathieu-Froment-Savoie (1997) inc.

\_\_\_\_\_

Mme IsaBelle (Huntingdon) fait une déclaration afin de féliciter deux fermes de la circonscription de Huntingdon pour leur classement au Palmarès 2018 des 25 meilleurs troupeaux laitiers du Canada.

\_\_\_\_\_

Mme Weil (Notre-Dame-de-Grâce) fait une déclaration afin de souligner la création de la Fondation Habilitas.

\_\_\_\_\_

Mme Soucy (Saint-Hyacinthe) fait une déclaration afin de féliciter la nageuse Andréanne Patry-Landry pour sa participation aux Olympiques spéciaux d'Abu Dhabi.

**21 mars 2019**

---

M. Nadeau-Dubois (Gouin) fait une déclaration afin de s'appuyer les revendications des étudiants concernant la rémunération des stages.

---

Mme Hébert (Saint-François) fait une déclaration afin de féliciter la Maison Jeunes-Est pour le soutien apporté aux jeunes.

---

Mme Hivon (Joliette) fait une déclaration afin de souligner le 125<sup>e</sup> anniversaire de la Chambre de commerce du Grand Joliette.

---

M. Julien (Charlesbourg) fait une déclaration afin de rendre hommage au jeune Thomas Ratté, victime d'un accident de la route.

---

M. Allaire (Maskinongé) fait une déclaration afin de souligner la fusion des entreprises Divel inc., Epsilia inc. et Pluritag inc.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 54.1 et 54.3 du Règlement, M. Lefebvre (Arthabaska) fait une déclaration afin de souligner la Semaine nationale de la Francophonie.

---

À 9 h 53, M. Picard, premier vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

---

21 mars 2019

---

Les travaux reprennent à 10 h 01.

---

Moment de recueillement

### Dépôts de documents

M. Dubé, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et président du Conseil du trésor, transmet le message suivant de Son Honneur le lieutenant-gouverneur à M. le président, qui en fait lecture à l'Assemblée :

#### BUREAU DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR

Conformément aux dispositions de l'article 54 de la Loi constitutionnelle de 1867, je transmets et recommande à la considération de l'Assemblée nationale les crédits pour l'année financière se terminant le 31 mars 2020.

Québec, le 21 mars 2019

J. Michel Doyon

M. Dubé, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et président du Conseil du trésor, dépose :

La stratégie de gestion des dépenses – Budget de dépenses 2019-2020 – Volume 1 (versions française et anglaise);

(Dépôt n° 445-20190321)

Les plans annuels de gestion des dépenses des ministères et organismes – Budget de dépenses 2019-2020 – Volume 2 (versions française et anglaise);

(Dépôt n° 446-20190321)

Les crédits des ministères et organismes – Budget de dépenses 2019-2020 – Volume 3 (versions française et anglaise);

(Dépôt n° 447-20190321)

21 mars 2019

---

Le budget des fonds spéciaux – Budget de dépenses 2019-2020 – Volume 4 (versions française et anglaise);

(Dépôt n° 448-20190321)

Le budget des organismes autres que budgétaires – Budget de dépenses 2019-2020 – Volume 5 (versions française et anglaise);

(Dépôt n° 449-20190321)

Les crédits et plans annuels de gestion des dépenses de l'Assemblée nationale et des personnes désignées – Budget de dépenses 2019-2020 – Volume 6 (versions française et anglaise);

(Dépôt n° 450-20190321)

Les renseignements supplémentaires – Budget de dépenses 2019-2020 – Volume 7 (versions française et anglaise);

(Dépôt n° 451-20190321)

Les infrastructures publiques du Québec, mars 2019 – Plan québécois des infrastructures 2019-2029 – Plans annuels de gestion des investissements publics en infrastructures 2019-2020 – Budget de dépenses 2019-2020 – Volume 8 (versions française et anglaise);

(Dépôt n° 452-20190321)

Le budget de dépenses 2019-2020 en bref.

(Dépôt n° 453-20190321)

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, propose :

QUE, conformément aux dispositions de l'article 280 du Règlement, les crédits pour l'année financière se terminant le 31 mars 2020 soient déferés en commission plénière afin que celle-ci les étudie et en adopte le quart.

La motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, il est procédé aux motions sans préavis.

21 mars 2019

---

### **Motions sans préavis**

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, propose :

QUE l'Assemblée procède à l'étude et à l'adoption des crédits provisoires 2019-2020, conformément aux dispositions de l'article 87, alinéa 1, paragraphe 4.1° ainsi que des articles 280 et 281 de notre Règlement et ce, selon les modalités subséquentes;

QUE, dès l'appel des affaires du jour de la séance du mardi 26 mars 2019, l'Assemblée se constitue en commission plénière et procède à l'étude des crédits provisoires de la manière suivante :

QUE, pour une durée maximum de 1 heure, le ministre responsable de l'Administration gouvernementale et président du Conseil du trésor puisse échanger avec les députés de l'opposition;

QUE dès après, et pour une durée maximum de 1 heure, le ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion puisse échanger avec les députés de l'opposition;

QUE dès après, et pour une durée maximum de 1 heure, la ministre de la Santé et des Services sociaux puisse échanger avec les députés de l'opposition;

QU'à 18 heures, la commission plénière suspende ses travaux et que les travaux de l'Assemblée soient ainsi suspendus jusqu'à 19 h 30;

QUE dès 19 h 30, la commission plénière poursuive ses travaux et puisse compléter, si nécessaire, les échanges entre les députés de l'opposition et la ministre de la Santé et des Services sociaux;

21 mars 2019

---

QU'immédiatement après, pour une durée maximum de 1 heure, le ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques puisse échanger avec les députés de l'opposition;

QU'immédiatement après, pour une durée maximum de 1 heure, le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur puisse échanger avec les députés de l'opposition;

QU'immédiatement au terme de cet échange, le président de la commission plénière mette aux voix le quart des crédits pour l'année financière 2019-2020;

QU'ensuite, le président de la commission plénière fasse rapport à l'Assemblée et que celle-ci se prononce sans débat sur ledit rapport puis sur le projet de loi de crédits qui y fait suite, le tout conformément au premier alinéa de l'article 281 du Règlement;

QU'enfin, et ce suivant le deuxième alinéa de l'article 281 du Règlement, il soit permis au leader du gouvernement de présenter une motion sans préavis et non débattue afin que l'étude de l'ensemble des crédits budgétaires, sauf ceux de l'Assemblée, soit renvoyée en commissions permanentes;

QUE les remarques préliminaires pour chacun des échanges avec les ministres susmentionnés soient fixées à un maximum de 5 minutes 34 secondes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 3 minutes 43 secondes pour le groupe parlementaire formant l'opposition officielle, 56 secondes pour le deuxième groupe d'opposition, 56 secondes pour le troisième groupe d'opposition et 51 secondes pour l'ensemble des députés indépendants;

QUE pour chacun des échanges avec les ministres susmentionnés, l'équivalent d'un bloc de 1 minute 30 secondes par heure d'échange soit réservé à l'ensemble des députés indépendants;

21 mars 2019

---

QUE le temps non utilisé, le cas échéant, par les députés indépendants soit redistribué proportionnellement entre le groupe parlementaire formant l'opposition officielle, le deuxième groupe d'opposition ainsi que le troisième groupe d'opposition;

QU'à tout moment, le président de l'Assemblée ou de la commission plénière puisse suspendre les travaux;

QUE, malgré l'article 20 du Règlement, la commission plénière et l'Assemblée puissent poursuivre leurs travaux jusqu'à ce que cette dernière se soit prononcée sur le projet de loi de crédits et sur la motion de renvoi de l'ensemble des crédits budgétaires sauf ceux de l'Assemblée en commissions permanentes;

QUE cette motion devienne un ordre de l'Assemblée et qu'elle ait préséance sur toutes dispositions incompatibles du Règlement.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

---

M. le président dépose :

Le diagramme de l'Assemblée, en date du 21 mars 2019.

(Dépôt n° 454-20190321)

### **Dépôts de rapports de commissions**

M. Provençal (Beauce-Nord), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de la santé et des services sociaux qui, le 20 mars 2019, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 7, Loi concernant certaines conditions de travail applicables aux cadres du réseau de la santé et des services sociaux.

(Dépôt n° 455-20190321)

21 mars 2019

---

### Dépôts de pétitions

M. Roy (Bonaventure) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 688 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le bilan et le plan d'action gouvernemental en matière de prévention du cancer.

(Dépôt n° 456-20190321)

---

M. Chassin (Saint-Jérôme) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 119 875 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le traitement par perfusion de vitamine C au Québec.

(Dépôt n° 457-20190321)

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement,  
M. Roy (Bonaventure) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 128 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le bilan et le plan d'action gouvernemental en matière de prévention du cancer.

(Dépôt n° 458-20190321)

### Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

21 mars 2019

---

### **Votes reportés**

L'Assemblée tient le vote reporté, le 20 mars 2019, sur la motion proposée par M. Barrette (La Pinière) aux affaires inscrites par les députés de l'opposition.

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale demande au gouvernement  
caquiste de respecter son engagement de rembourser 1,4 milliard  
de dollars aux clients d'Hydro-Québec.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° 41 en annexe)

Pour : **39** Contre : **67** Abstention : **0**

### **Motions sans préavis**

Mme Ghazal (Mercier), conjointement avec M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin), présente une motion concernant les chauffeurs et chauffeuses de taxi et le projet de loi n° 17, Loi concernant le transport rémunéré de personnes par automobile; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

M. Roy (Bonaventure), conjointement avec Mme Montpetit (Maurice-Richard), Mme Lessard-Therrien (Rouyn-Noranda-Témiscamingue), M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin), présente une motion concernant l'accaparement des terres agricoles; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

21 mars 2019

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Fitzgibbon, ministre de l'Économie et de l'Innovation, conjointement avec Mme Anglade (Saint-Henri–Sainte-Anne), Mme Ghazal (Mercier), M. LeBel (Rimouski), M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Semaine québécoise du commerce de détail qui a lieu du 17 au 23 mars 2019 et qu'elle rende hommage aux détaillants pour leur apport à l'économie du Québec;

QU'elle souligne l'importance d'assurer une équité fiscale entre le commerce en ligne et le commerce de détail pour assurer la prospérité du Québec.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

---

Mme Rizqy (Saint-Laurent), conjointement avec M. Nadeau-Dubois (Gouin), M. Roy (Bonaventure), M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin), présente une motion concernant les bourses d'internat en psychologie; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

Conformément à l'article 129 du Règlement, M. LeBel (Rimouski), propose :

QUE le député des Îles-de-la-Madeleine soit nommé membre permanent de la Commission des transports et de l'environnement;

QUE le député de Rimouski soit nommé membre permanent de la Commission des institutions en remplacement du député de Matane-Matapédia;

QUE ces changements prennent effet immédiatement.

21 mars 2019

---

La motion est adoptée.

#### **Avis touchant les travaux des commissions**

M. Schneeberger, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de la culture et de l'éducation, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 12, Loi visant à préciser la portée du droit à la gratuité scolaire et à permettre l'encadrement de certaines contributions financières pouvant être exigées;
- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 3, Loi visant l'instauration d'un taux unique de taxation scolaire;
- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 1, Loi modifiant les règles encadrant la nomination et la destitution du commissaire à la lutte contre la corruption, du directeur général de la Sûreté du Québec et du directeur des poursuites criminelles et pénales;
- la Commission de l'économie et du travail, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 10, Loi modifiant la Loi sur l'équité salariale afin principalement d'améliorer l'évaluation du maintien de l'équité salariale.

---

M. Picard, premier vice-président, donne l'avis suivant :

- la Commission de la culture et de l'éducation se réunira en séances de travail afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de deux mandats d'initiative.

21 mars 2019

---

### **Renseignements sur les travaux de l'Assemblée**

M. Picard, premier vice-président, informe l'Assemblée que, le vendredi 29 mars 2019, Mme Ghazal (Mercier) s'adressera à M. Charette, ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, dans le cadre de l'interpellation portant sur le sujet suivant : « La capacité réelle du Québec à lutter contre les changements climatiques à l'intérieur de l'État canadien ».

---

### **AFFAIRES DU JOUR**

#### *Adoption du principe*

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 20 mars 2019, sur la motion de M. Jolin-Barrette, ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, proposant que le principe du projet de loi n° 9, Loi visant à accroître la prospérité socio-économique du Québec et à répondre adéquatement aux besoins du marché du travail par une intégration réussie des personnes immigrantes, soit maintenant adopté.

---

À 13 heures, M. Picard, premier vice-président, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

---

Les travaux reprennent à 15 heures.

---

21 mars 2019

---

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Jolin-Barrette, ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, proposant que le principe du projet de loi n° 9, Loi visant à accroître la prospérité socio-économique du Québec et à répondre adéquatement aux besoins du marché du travail par une intégration réussie des personnes immigrantes, soit maintenant adopté.

À 15 h 59, Mme Soucy, deuxième vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 16 heures.

En conséquence, conformément à l'article 87.4 du Règlement, le débat sur la motion de M. Jolin-Barrette, ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, est ajourné au nom de Mme Thériault (Anjou–Louis-Riel).

---

Les travaux reprennent à 16 h 03.

---

## **Affaires prioritaires**

### *Discours du budget*

M. Girard, ministre des Finances, prononce le discours du budget.

Au cours de son intervention, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Girard, ministre des Finances, dépose les documents suivants :

Discours sur le budget – Budget 2019-2020 (versions française et anglaise);  
(Dépôt n° 459-20190321)

Plan budgétaire – Budget 2019-2020 (versions française et anglaise);  
(Dépôt n° 460-20190321)

21 mars 2019

---

Renseignements additionnels – Budget 2019-2020 (versions française et anglaise);

(Dépôt n° 461-20190321)

Budget en bref – Budget 2019-2020 (versions française et anglaise);

(Dépôt n° 462-20190321)

Le sommaire des opérations budgétaires consolidées – Résultats préliminaires 2018-2019 – Tableau 1;

(Dépôt n° 463-20190321)

Le sommaire des opérations budgétaires consolidées – Prévisions 2019-2020 – Tableau 2;

(Dépôt n° 464-20190321)

Les revenus consolidés – Prévisions 2019-2020 – Tableau 3;

(Dépôt n° 465-20190321)

Les dépenses consolidées – Prévisions 2019-2020 – Tableau 4;

(Dépôt n° 466-20190321)

Les dépenses consolidées – Prévisions 2019-2020 – Tableau 5;

(Dépôt n° 467-20190321)

Les opérations non budgétaires – Prévisions 2019-2020 – Tableau 6.

(Dépôt n° 468-20190321)

À la fin de son intervention, M. Girard, ministre des Finances, propose que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement.

M. Leitão (Robert-Baldwin) fait quelques commentaires au nom de l'opposition officielle.

M. Marissal (Rosemont) fait quelques commentaires au nom du deuxième groupe d'opposition.

M. Ouellet (René-Lévesque) fait quelques commentaires au nom du troisième groupe d'opposition.

21 mars 2019

---

## **Projets de loi du gouvernement**

### *Adoption du principe*

L'Assemblée reprend le débat ajourné au cours de la présente séance sur la motion de M. Jolin-Barrette, ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, proposant que le principe du projet de loi n° 9, Loi visant à accroître la prospérité socio-économique du Québec et à répondre adéquatement aux besoins du marché du travail par une intégration réussie des personnes immigrantes, soit maintenant adopté.

Le débat est ajourné au nom de M. Derraji (Nelligan).

---

À 18 heures, Mme Gaudreault, troisième vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 26 mars 2019, à 13 h 40.

*Le Président*

**FRANÇOIS PARADIS**

21 mars 2019

---

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Barrette (La Pinière) :

(Vote n° 41)

POUR - 39

|                   |                       |                     |                 |
|-------------------|-----------------------|---------------------|-----------------|
| Anglade (PLQ)     | Fournier (IND)        | Melançon (PLQ)      | Roy (PQ)        |
| Barrette (PLQ)    | Gaudreault (PQ)       | Ménard (PLQ)        | (Bonaventure)   |
| Benjamin (PLQ)    | (Jonquière)           | Montpetit (PLQ)     | Sauvé (PLQ)     |
| Bérubé (PQ)       | Ghazal (QS)           | Nadeau-Dubois (QS)  | Tanguay (PLQ)   |
| Birnbaum (PLQ)    | Hivon (PQ)            | Ouellette (IND)     | Thériault (PLQ) |
| Charbonneau (PLQ) | Kelley (PLQ)          | Perry Melançon (PQ) | Weil (PLQ)      |
| Ciccone (PLQ)     | Labrie (QS)           | Proulx (PLQ)        | Zanetti (QS)    |
| David (PLQ)       | LeBel (PQ)            | (Jean-Talon)        |                 |
| Derraji (PLQ)     | (Rimouski)            | Richard (PQ)        |                 |
| Dorion (QS)       | Leduc (QS)            | Rizqy (PLQ)         |                 |
| Fontecilla (QS)   | Lessard-Therrien (QS) | Robitaille (PLQ)    |                 |
| Fortin (PLQ)      | Maccarone (PLQ)       | Rotiroti (PLQ)      |                 |

CONTRE - 67

|                 |                      |                        |                               |
|-----------------|----------------------|------------------------|-------------------------------|
| Allaire (CAQ)   | Émond (CAQ)          | Lavallée (CAQ)         | Proulx (CAQ)                  |
| Asselin (CAQ)   | Fitzgibbon (CAQ)     | LeBel (CAQ)            | (Berthier)                    |
| Bachand (CAQ)   | Foster (CAQ)         | (Champlain)            | Provençal (CAQ)               |
| Bélanger (CAQ)  | Girard (CAQ)         | Lecours (CAQ)          | Reid (CAQ)                    |
| Blais (CAQ)     | (Lac-Saint-Jean)     | (Lotbinière-Frontenac) | Roberge (CAQ)                 |
| (Prévost)       | Girault (CAQ)        | Lecours (CAQ)          | Rouleau (CAQ)                 |
| Blais (CAQ)     | Grondin (CAQ)        | (Les Plaines)          | Roy (CAQ)                     |
| (Abitibi-Ouest) | Guilbault (CAQ)      | Lefebvre (CAQ)         | (Montarville)                 |
| Bonnardel (CAQ) | Guillemette (CAQ)    | Legault (CAQ)          | Schneeberger (CAQ)            |
| Boulet (CAQ)    | Hébert (CAQ)         | Lemay (CAQ)            | Simard (CAQ)                  |
| Caire (CAQ)     | Isabelle (CAQ)       | Lemieux (CAQ)          | Skeete (CAQ)                  |
| Campeau (CAQ)   | Jacques (CAQ)        | Lévesque (CAQ)         | Tardif (CAQ)                  |
| Carmant (CAQ)   | Jeannotte (CAQ)      | (Chauveau)             | (Laviolette-Saint-Maurice)    |
| Caron (CAQ)     | Jolin-Barrette (CAQ) | Lévesque (CAQ)         | Tardif (CAQ)                  |
| Charest (CAQ)   | Julien (CAQ)         | (Chapleau)             | (Rivière-du-Loup-Témiscouata) |
| Charette (CAQ)  | Lachance (CAQ)       | Martel (CAQ)           | Thouin (CAQ)                  |
| Chassé (CAQ)    | Lacombe (CAQ)        | McCann (CAQ)           | Tremblay (CAQ)                |
| Chassin (CAQ)   | Laforest (CAQ)       | Picard (CAQ)           |                               |
| D'Amours (CAQ)  | Laframboise (CAQ)    | (Soulanges)            |                               |
| Dansereau (CAQ) | Lafrenière (CAQ)     | Poulin (CAQ)           |                               |
| Dufour (CAQ)    | Lamontagne (CAQ)     | Proulx (CAQ)           |                               |